

Motion de Mme Fatiha Eberle, MM. Jacques François, Daniel Künzi, Mme Ruth Lanz, MM. Jean-Pierre Lyon, Jacques Mino, Mme Isabel Nerny, M. Bernard Paillard, Mme Marie Vanek et M. Christian Zaugg: «Contribuons à la réouverture de la poste de Saint-Jean!»

(ainsi amendée et acceptée par le Conseil municipal lors
de la séance du 19 janvier 2000)

MOTION

Vu le combat exemplaire des habitants de Saint-Jean pour obtenir le maintien de l'office postal de ce quartier,

attendu que:

- les diverses actions entreprises ont finalement amené la direction de la Poste à proposer au groupe d'habitants une réouverture partielle de cet office, mais... en le réinstallant dans un conteneur!
- s'il faut se féliciter que la direction de la Poste paraît changer d'attitude par rapport à sa position initiale marquée par une intransigeance incompréhensible, l'idée de fournir des prestations dans un local aussi inadéquat et en un lieu qui reste à déterminer n'est pas acceptable, ce d'autant plus que les locaux occupés jusqu'à présent par l'office postal de Saint-Jean répondaient parfaitement aux besoins,
- il conviendrait de s'assurer que ceux-ci ne soient pas reloués et de convaincre la direction de la Poste de les occuper à nouveau, ce d'autant plus que leur loyer est modeste (1500 francs par mois),
- le maintien de la poste de Saint-Jean répond à un besoin évident de la population de ce quartier et qu'il faudrait si nécessaire que la Ville de Genève s'engage à louer les locaux libérés pour éviter leur relocation,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif:

- à entreprendre des démarches auprès de la direction de la Poste pour qu'elle accepte de concrétiser sa proposition de réouverture partielle de l'office postal de Saint-Jean en reprenant à cette fin les locaux libérés à la rue du Beulet.